

La France, seul pays au monde, décidant de défavoriser de son plein gré ses entreprises

Publié le 7 décembre 2015

L'Assemblée nationale vient de voter un amendement qui impose aux seules entreprises françaises de publier des informations très détaillées sur leurs activités et leurs implantations à l'étranger.

Cette obligation qui s'imposerait à toutes les entreprises y compris aux PME de plus de 40 millions de chiffre d'affaires est particulièrement dangereuse.

Exiger unilatéralement la divulgation d'informations importantes – voire stratégiques – sur leurs activités, sans que leurs concurrents étrangers aient ces mêmes obligations de transparence, serait mettre nos entreprises en situation de véritable distorsion de concurrence et créerait pour elles de réelles difficultés.

Ce serait un coup particulièrement dur qui serait porté à nos entreprises et à notre économie. La France souhaite mener la course en tête mais elle va faire la course toute seule.

Pour Geoffroy Roux de Bézieux, vice-président délégué du Medef, « *au cours du débat parlementaire, Michel Sapin s'est opposé à la mise en œuvre d'un tel dispositif dès lors qu'il ne serait pas d'une réciprocité large et n'existerait même pas au niveau européen. Nous lui demandons de maintenir fermement cette position* ».